



## NOTAIRES

SAS titulaire d'offices notariaux  
RCS TOULOUSE 444 181 309  
Membre d'une association agréée

Office notarial de  
Colomiers  
et siège social

15, rue de Limogne  
CS 80052

31771 Colomiers cedex  
Tél : 05 61 78 67 77  
Fax : 05 61 78 62 14

### NOTAIRES ASSOCIES

Alain FAURE  
Patrick LEGRIGEOIS  
Antoine VANISCOTTE  
Hugo SCARCELLI

### NOTAIRES

Audrey BIJONNEAU  
Fanny DUBOIS  
Laure SAUVAIRE-SCHAEFER

etude31083.colomiers@notaires.fr

www.flvnotaires.fr



Suivez-nous



Visio-conférence



Labels professionnels



NOTAIRE CONSEIL  
EN AMÉNAGEMENT  
ET ENVIRONNEMENT

## ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Alain FAURE Notaire Associé de la Société dénommée « FLV NOTAIRES », société par actions simplifiée titulaire d'Offices Notariaux dont le siège social est situé à COLOMIERS (Haute-Garonne), 15, Rue de Limogne,

Exerçant en l'office Notarial de COLOMIERS, le 16 décembre 2024 il a été constaté la VENTE,

### Par :

La Société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée au capital de 40000000 €, dont le siège est à CLAPIERS (34830), 251 rue du Romarin BP 18 le Clos des Chanterelles, identifiée au SIREN sous le numéro 351338660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

### Au profit de :

Monsieur Kanssounne **SALIYA**, administrateur systèmes linux, et Madame Ahou Nelly Ange-Marlene **KONAN**, développeur full stack, demeurant ensemble à TOURNEFEUILLE (31170) 5 rue Amadéo Modigliani.

Monsieur est né à NAKI OUEST DAPAONG (TOGO), le 11 juin 1982,  
Madame est née à KOUMASSI (COTE D'IVOIRE), le 19 avril 1990.

### Quotités acquises :

Monsieur Kanssounne SALIYA et Madame Ahou KONAN acquièrent la totalité en pleine propriété du **BIEN** objet de la vente pour le compte de leur communauté.

### IDENTIFICATION DES BIENS

#### DÉSIGNATION

**A SAINT-LYS (HAUTE-GARONNE) 31470 1 Rue DU 16 JANVIER 1998,**

Un terrain à bâtir

Portant le numéro **deux (2)** du lotissement dénommé **L'ALLEE DU PAPILLON.**

Figurant ainsi au cadastre :

| Section | N°   | Lieudit                  | Surface          |
|---------|------|--------------------------|------------------|
| A       | 1678 | 1 RUE DU 16 JANVIER 1998 | 00 ha 04 a 00 ca |

### PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les **PARTIES** déclarant que ce **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation.

### **P R I X**

La vente est conclue moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT-NEUF MILLE NEUF CENTS EUROS (89 900,00 EUR).

Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée sur marge fourni par le **VENDEUR** s'élève à DIX MILLE QUATRE-VINGTS EUROS (10 080,00 EUR).

Le prix hors taxe sur la valeur ajoutée sur la marge s'élève à SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE HUIT CENT VINGT EUROS (79 820,00 EUR).

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

**EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.**

**FAIT A COLOMIERS (Haute-Garonne)  
LE 16 DÉCEMBRE 2024**

**Maitre Alain FAURE**  
N° de certificat :  
5742F8048197FFEBC90EEE39

Fait à COLOMIERS  
Le 16 décembre 2024

*Am*